

École de criminologie
Université de Montréal

Automne 2023

Plan de cours
CRI2455-A Psychopathies
Mercredi de 15h30 à 18h30

Jean Proulx
jean.proulx@umontreal.ca

Disponibilité (Zoom) : Mercredi de 14h00 à 15h30

Auxiliaire d'enseignement : Alexandre Gauthier
Alexandre.gauthier.8@umontreal.ca

Descripteur du cours

Historique du concept des psychopathies. Conceptions de la psychopathie incluant psychodynamique, phénoménologique, biopsychologique. Évaluation de la psychopathie.

Objectifs du cours

Présenter les caractéristiques du psychopathe et ce, selon les perspectives suivantes : biopsychologique, phénoménologique, psychanalytique et cognitivo-comportementale.

Mettre en évidence le fait qu'un même crime peut présenter une multiplicité et une diversité de fonctions pour son auteur (fonction lucrative, fonction contra-dépressive...).

Objectifs généraux

De façon générale, le cours vise à :

Connaitre et évaluer les caractéristiques comportementales, cognitives et affectives des différents types de psychopathes.

Objectifs spécifiques

De façon plus spécifique, à la fin du cours, l'étudiant sera capable de:

- Résumer l'histoire du concept de psychopathie;
- Décrire les principales caractéristiques comportementales, cognitives et affectives des divers types de psychopathes;

- Expliquer le fonctionnement psychologique des psychopathes;
- Décrire les aspects biologiques de la psychopathie;
- Adopter le point de vue d'un psychopathe; saisir sa compréhension du monde.
- Reconnaître les principales erreurs de pensée de la personnalité criminelle;
- Administrer les instruments d'évaluation cliniques et psychométriques applicables aux psychopathes.

Approches pédagogiques

- 6 cours magistraux dans lesquels seront présentés différentes perspectives sur la personnalité criminelle.
- 5 cours dans lesquels des concepts théoriques seront mis en relation avec du matériel brut (entrevues, films).

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Examen intratrimestriel	40 %	25 octobre 2023
2. Examen final	60 %	13 décembre 2023

Un examen objectif comportant 40 questions à choix multiples, lequel couvrira la matière contenue dans les 6 cours magistraux : 40 %.

Un examen à court développement, portant sur du matériel brut (entrevues et films) : 1 x 60%.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu	Lectures ou exercices préparatoires
6 septembre 2023	Cours 1 – Crime et criminels	<ul style="list-style-type: none"> ➤ LeBlanc et Fréchette (1989) ➤ LeBlanc et Loeber (1998) ➤ Laub et Sampson (2003) ➤ Farrington (2005) ➤ Processus d'enseignement dans le crime à l'adolescence ➤ Différences entre les adolescents conventionnels et les adolescents judiciairisés ➤ Différences entre les criminels épisodiques et les criminels chroniques

13 septembre	Cours 2 – Historique du concept de psychopathie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pham et Côté (2002), Chapitre 1 ➤ Millon et Davis (1996), Chapitre 12 ➤ Millon, Simonsen, Birket-Smith et Davis (1998), Chapitre 1 ➤ Hervé et Yuille (2007), Chapitre 2 <p>HISTORIQUE DU CONCEPT DE PSYCHOPATHIE AVEC POUR PRINCIPAUX JALONS LES AUTEURS SUIVANTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pinel - manie sans délire ➤ Esquirol – monomanie raisonnante ➤ Maudsley – Criminel d’habitude ➤ Kraepelin – Psychopathe ➤ Birnbaum – Sociopathe ➤ Aichorn – Délinquance caractérielle ➤ Karpman – Psychopathe ➤ Redl et Wineman – Moi délinquant ➤ Leaf - Psychopathe ➤ Pinatel – Personnalité criminelle ➤ Eysenck – Psychopathe ➤ Beck et Freeman – Antisocial
20 septembre	Cours 3 – La cotation du PCL-R - Qualités psychométriques du PCL-R	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Hare (1991) ➤ Hare (2003) ➤ Patrick (2006), Chapitre 4 <ul style="list-style-type: none"> ➤ La cotation du PCL-R (2^e édition) <ul style="list-style-type: none"> • Description des 20 items • Gestion des données manquantes • Score total et seuil clinique • Entrevue structurée <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pham et Côté (2000), Chapitres 2 et 3 ➤ Patrick (2006), Chapitres 23 et 24 ➤ Hervé et Yuille (2007), Chapitres 6 et 10 <ul style="list-style-type: none"> ➤ Psychopathie – Prévalence et spécificité clinique ➤ Psychopathie et comportements violents ➤ Qualités psychométriques du PCL ➤ Psychopathie et récidive criminelle ➤ Psychopathie et violence en prison ➤ Violence instrumentale ou expressive ➤ Psychopathie et stabilité du comportement criminel

27 septembre	Cours 4 – La personnalité criminelle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Yochelson et Samenow (1976) ➤ Walters (2001) ➤ Les erreurs de pensée chez une personne présentant une personnalité criminelle (N=52) ➤ Les erreurs de pensée dans différentes sphères de vie (ex. couple, travail, sexualité, criminalité, loisir) ➤ Psychological inventory of criminal thinking styles (PICTS)
4 octobre	Cours 5 – La personnalité criminelle suite	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Suite
11 octobre	Cours 6 – Psychophysiology et psychopathie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pham et Côté (2000), Chapitres 5 et 7 ➤ Patrick (2006), Chapitres 2 et 3 ➤ Hervé et Yuille, Chapitres 7, 8 et 9 <p>Les principaux thèmes abordés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lykken : Expérience réduite de la peur et de l'anxiété ➤ Hare : Profil temporel de la peur ➤ Newman : Déficit de modulation de la réponse dominante ➤ Fowles : Déficit du Behavioral inhibition system (BIS) ➤ Patrick : Startle reflex (Réponse défensive oculaire)
18 octobre	Semaine de lecture	
25 octobre	Examen intra	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 40 questions à choix multiples
1er, 8, 15 22 et le 29 novembre 6 décembre	Cours 6 à 10 – Analyse de matériel clinique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entrevues avec des criminels psychopathes ➤ Items du PCL-R (Hare, 2003) ➤ Erreurs de pensée de la personnalité criminelle (Yochelson et Samenow, 1976)
13 décembre 2022	Examen final	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyse d'une entrevue avec un psychopathe

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Obligatoire

PHAM, T.H. & CÔTÉ, G. (2000). Psychopathie : Théorie et recherche. Paris : Septentrion.

Recommandés

FOROUZAN, E. et COOKE, D.J. (2005). Figuring out « la femme fatale ». Conceptual and assessment issues concerning psychopathy in females. *Behavioral Sciences and the Law*, 23, 1-4.

FRÉCHETTE, M. et LEBLANC, M. (1987). Délinquances et délinquants. Boucherville, Québec : Gaëtan Morin.

GOTTFREDRON, M.R. et HIRSCHI, T. (1990). A general theory of crime. Stanford, Ca: Stanford University Press.

HARE, R.D. (2003). Hare PCL-R. Technical Manual. 2nd Edition. Toronto: Multi-Health Systems Inc.

HARE, R.D. (1993). Without conscience: The disturbing world of the psychopaths among us. New York: Guilford.

HERVÉ, H. et YUILLE, J.C. (2007). The Psychopath : Theory, Research and Practice. Mahwah, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.

LYMAN, D.R. (2002). Psychopathy from the perspective of the five-factor model of personality, in: P.T. Costa and T.A. Widiger (Eds.). *Personality disorders and the five-factor model of personality* (325-348), Washington DC: American Psychological Association.

MILLON, T., SIMONSEN, E., BIRKET-SMITH, M. & DAVIS, R.D. (1998). Psychopathy: antisocial, criminal et violent behavior. New York: Guilford.

MILLON, T., WENGER, A., VAN ZUILEN, M.H., FUCHS, M. et MILLON, R.B. (1996). Disorders of Personality SM-IV and Beyond. New York: John Wiley & Sons Inc.

PATRICK, C.J. (2018). Handbook of Psychopathy. New York : Guilford.

YOHELSON, S. et SAMENOW, S.E. (1976). The criminal personality (Volume 1: a profile for change). New York: Jason Aronson.

WALTERS, G.D. (2001). Psychological Inventory of Criminal Thinking Styles (version 4.0). Manual. Unpublished manuscript.

Suggérés

BECK, A.T., Davis, D.D. et FREEMAN, A. (2015). Cognitive therapy of personality disorders. New York: Guilford.

- BLACKBURN, R. (1993). The psychology of criminal conduct: theory, research and practice. Chichester, England: Wiley.
- CLECKLEY, H. (1976). The mask of sanity. St-Louis: Mosby.
- CUSSON, M. (1989). Délinquants pourquoi. Québec : Hurtubise HMH.
- DOREN, D.M. (1987). Understanding and treating the psychopath. New York: Wiley.
- EISSLER, K.R. (1949). Searchlights on delinquency: New Psychoanalytic studies. New York: International University Press.
- EYSENCK, H.J. et GUDJONSSON, G.H. (1989). The causes and cures of criminality. New York: Plenum.
- FARRINGTON, D.P. (Ed.) (2005). Integrated Developmental & Life-Course Theories of Offending. Advances in Criminological Theory. Volume 14. New Brunswick, USA: Transaction Publishers.
- FELDMAN, P. (1993). The Psychology of crime. Cambridge: Cambridge University Press.
- LAUB, J.H., SAMPSON, R.J. (2003). Shared Beginnings, Divergent Lives. Delinquent Boys to Age 70. Cambridge: Harvard University Press.
- LAUFER, W.S. et DAY, J.M. (1983). Personality theory, moral development and criminal behavior. Lexington, Massachusetts: Lexington.
- LE BLANC, M., FRÉCHETTE, M. (1989). Male Criminal Activity from Childhood Through Youth. Multilevel and Developmental Perspectives. New York : Springer-Verlag.
- LEMAY, M. (1973). Psychopathologie juvénile. Paris : Fleurus.
- REID, W.H. (1978). The Psychopath: a comprehensive study of antisocial disorders and behaviors. New York: Brunner/Mazel.
- REID, W.H., DORR, O., WALKER, J.I. et BONNER, J.W. (1986). Unmasking the psychopath: Antisocial personality and related syndromes. New York: Norton.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le

plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.